

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006 (UE/453/2010)

Établi le: 01.10.2013  
surmené -  
valide le: 01.10.2013  
Version actuelle: 1.0

Version remplacée: -



## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nome commercial: HS Gel de duplication. Hydrocolloïde

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange:  
Production de prothèses dentaires dans un laboratoire

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Adresse

**Henry Schein**  
**Henry Schein Inc**  
**135 Duryea Road**  
**Melville, NY 11747 USA**

#### Service émetteur

**Authorized representative:**  
**Henry Schein UK Holdings Ltd**  
**Medcare House, Centurion Close**  
**Gillingham Business Park**  
**Gillingham, ME8 0SB U.K.**

#### Téléphone / Fax / E-mail

UK	+44 (0) 1634878750
Fax	+44 (0) 1634 878751

email: [cbdeurope@henryschein.de](mailto:cbdeurope@henryschein.de)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

urgence #: Chemtrec US (800) 424-9300  
International: 001 703-527-3887

---

## 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### *Informations relatives à la classification*

Le produit ne satisfait pas aux critères de classification et d'étiquetage mentionnés dans la 1999/45/CE dite Directive préparations dangereuses (DPD)

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Non pertinent

### 2.3 Autres dangers

Evaluation PBT / vPvB

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006 (UE/453/2010)

Établi le: 01.10.2013  
surmené -  
valide le: 01.10.2013  
Version actuelle: 1.0



Version remplacée: -

N' est disponible.

## 3. Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

### 3.2 Mélanges

Charactérisation chimique  
Mélange (préparation)

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires	% -en poids
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification 67/548/CEE		
1	glycerol			
	56-81-5	-	>50,0 - < 70,0	% -en poids
	200-289-5			

Pour le texte complet des phrases R mentionnées: voir article 16

## 4. Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Indications générales

S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

#### Après inhalation

Le risque d'inhalation est improbable. Aucune mesure particulière.

#### Après contact cutané

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau.

#### Après contact oculaire

Retirer les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

#### Après ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Appeler immédiatement le médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006 (UE/453/2010)

Établi le: 01.10.2013  
surmené -  
valide le: 01.10.2013  
Version actuelle: 1.0

Version remplacée: -



## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d' extinction

*Agent d'extinction approprié*: Dioxyde de carbone; extincteur à poudre ; Eau pulvérisée ; Mousse  
*Agent d'extinction non approprié*: Jet d'eau

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de : Oxyde et dioxyde de carbone

### 5.3 Conseils aux pompiers

Le produit par lui-même ne brûle pas ! Accorder les produits d'extinction et les mesures de lutte contre les incendies au feu de l'environnement. Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

*Pour les non-sauveteurs*

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les chapitres 7 et 8.

*Pour les sauveteurs*

Aucune donnée disponible. Equipement de protection personnelle – cf. section 8.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre « élimination ».

### 6.4 Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible.

## 7. Manipulation et stockage

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006 (UE/453/2010)

Établi le: 01.10.2013  
surmené -  
valide le: 01.10.2013  
Version actuelle: 1.0

Version remplacée: -



## 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

### Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Maintenir les récipients hermétiquement fermés.

### Mesures générales de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Conserver à l'écart des aliments et boissons.

### Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

### Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

### Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Aucun(e) n'est connu(e).

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	glycerol	56-81-5	200-289-5
Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agent chimiques en France			
Glycérine (aérosols de)			
aérosols			
	VME	10	mg/m <sup>3</sup>

### 8.2 Contrôle de l'exposition

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006 (UE/453/2010)

Établi le: 01.10.2013  
surmené -  
valide le: 01.10.2013  
Version actuelle: 1.0

Version remplacée: -



## Contrôles techniques appropriés

Aucune donnée disponible

## Equipement de protection individuel

### Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologue à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de poussières lorsque les valeurs limite d' exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

### Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)

### Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. en conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (tel que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

### Divers

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

## Contrôle de l'exposition de l'environnement

Aucune donnée disponible.

## Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Etat / Couleur:** solide, vert

**Odeur:** inodore, fruité

**Seuil d'odorat:** Aucune donnée disponible

**pH:** Aucune donnée disponible

**Point d'ébullition / Zone**

**d'ébullition:** Aucune donnée disponible

**Point de fusion / Zone de**

**fusion:** Aucune donnée disponible

**Point de décomposition / Zone de décomposition:** Aucune

donnée disponible

**Point d'éclair:** Aucune donnée disponible

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006 (UE/453/2010)

Établi le: 01.10.2013  
surmené -  
valide le: 01.10.2013  
Version actuelle: 1.0

Version remplacée: -



**Température d'auto-inflammabilité:** Aucune donnée disponible  
**Propriétés combura:** Aucune donnée disponible  
**Propriétés explosives:** Aucune donnée disponible  
**Inflammabilité (solide/gaz):** Aucune donnée disponible  
**Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :** Aucune donnée disponible  
**Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité :** Aucune donnée disponible  
**Pression de vapeur:** Aucune donnée disponible  
**Densité de vapeur:** Aucune donnée disponible  
**Taux d'évaporation:** Aucune donnée disponible  
**Densité relative:** Aucune donnée disponible  
**Densité:** Aucune donnée disponible  
**Solubilité dans l'eau:** Remarque – insoluble  
**Solubilité(s):** Aucune donnée disponible  
**Coefficient de partage: n-octanol/eau:** Aucune donnée disponible  
**Viscosité:** Aucune donnée disponible

## 9.2 Autres données

Aucune donnée disponible.

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible

### 10.2 Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible .

### 10.4 Conditions à éviter

Néant, à l'utilisation appropriée

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006 (UE/453/2010)

Établi le: 01.10.2013  
surmené -  
valide le: 01.10.2013  
Version actuelle: 1.0

Version remplacée: -



## 10.5 Matières incompatibles

Aucune connue

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité orale aiguë

Aucune donnée disponible

#### Toxicité dermale aiguë

Aucune donnée disponible

#### Toxicité aiguë par inhalation

Aucune donnée disponible

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucune donnée disponible

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune donnée disponible

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune donnée disponible

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune donnée disponible

#### Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible

#### Cancérogénicité

Aucune donnée disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles –exposition unique

Aucune donnée disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles –exposition répétée

Aucune donnée disponible

#### Danger par aspiration

Aucune donnée disponible

## 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006 (UE/453/2010)

Établi le: 01.10.2013  
surmené -  
valide le: 01.10.2013  
Version actuelle: 1.0

Version remplacée: -



*Toxicité sur poissons* - Aucune donnée disponible  
*Toxicité sur daphnies* - Aucune donnée disponible  
*Toxicité sur algues* - Aucune donnée disponible  
*Toxicité sur bactéries* - Aucune donnée disponible

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

## 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Evaluation PBT: N'est disponible

Evaluation vPvB: N'est disponible

## 12.6 Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

## 12.7 Autres données

Autres informations: Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

---

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

#### Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.

---

## 14. Informations relatives au transport

### 14.1 Transport ADR/RID/ADN

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ADR/RID/ADN.

### 14.2 Transport IMDG

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions IMDG.

### 14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Le produit n'est pas soumis aux prescriptions ICAO-TI / IATA.

### 14.4 Autres données

Aucune donnée disponible

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006 (UE/453/2010)

Établi le: 01.10.2013  
surmené -  
valide le: 01.10.2013  
Version actuelle: 1.0

Version remplacée: -



## 14.5 Environnement dangers

Aucune donnée disponible.

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune donnée disponible.

## 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non pertinent.

## 15. Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Règlements UE

##### **Limitation d'emploi**

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

##### **Directive 96/82/CE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses**

Remarque Annexe I, partie 1+2: n'est pas nommé. En ce qui concerne des produits décomposition se produisant éventuellement voir la chapitre 10.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

## 16. Autres Données

#### Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Directive CE 67/548/CE ou 99/45/CE dans leur versions respectives actuellement en vigueur.

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Listes nationales sur les valeurs limite pour l'air applicables dans les différents pays dans leur versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leur versions respectives actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les chapitres respectifs.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.